

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 30 JANVIER 2025**

DEL-2025-01

L'An deux mille vingt-cinq, le 30 janvier, à 14 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 23/01/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON, WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUCHET, BOUVARD, CATTANEO, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, JACQUES, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, MATHIAN, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DARDE, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT, ROUSSET,

MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, VIVIAN, SOULAS : du SYANE.

Membres en exercice : 29
Présents : 18
Représentés par mandat : 0

Objet : CONSTRUCTION DE RESEAUX DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE, D'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE TELECOMMUNICATIONS - PROGRAMME DE DECEMBRE 2024 - MARCHES DE TRAVAUX - LOT 7 - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 5 DECEMBRE 2024

Rapport présenté par M. Joseph DEAGE.

Après avis de la Commission d'Appel d'Offres, par délibération du 5 décembre 2024, le Bureau a donné son accord pour les marchés à conclure dans le cadre de la consultation du programme de décembre 2024.

Une erreur a été détectée lors de la notification du marché concernant le montant de l'offre de SPIE désigné attributaire du marché. L'offre de ce dernier s'élève à 51.448,00 € HT et non à 51.371,00 € HT comme présenté lors du Bureau de décembre.

Cette erreur ne remet pas en question le classement des candidats mais il est nécessaire de prendre une délibération annulant et remplaçant celle du 5 décembre 2024.

La Commission d'Appel d'Offres du Syndicat a été informée de la modification du montant du marché.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver la présente délibération portant modification du montant du marché.

Adopté à l'unanimité.


Le Président,
Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE